

2021/2022

LIVRET PÉDAGOGIQUE

Master MEEF
1^{er} degré

► Professeur des écoles

inspe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



MASTER MEEF « PREMIER DEGRÉ »

Objectifs de la formation du master MEEF «Premier degré»

Le master MEEF mention « Premier degré » forme essentiellement les futurs professeurs des écoles. Comme formation universitaire et professionnelle, il vise avant tout à faire se rencontrer les expériences professionnelles en stage et les activités théoriques structurées par les apports de formateurs de différents horizons (enseignants-chercheurs, enseignants des premiers et second degrés, enseignants à temps partagés, maîtres-formateurs). Cette rencontre entre pratiques et théories forme à des savoirs et des capacités ancrés dans les recherches dans différentes approches scientifiques (didactiques disciplinaires, sociologie, psychologie, philosophie, etc.), dans le fonctionnement de l'institution scolaire, et dans l'expérience des praticiens. Elle prépare en outre au concours de recrutement des professeurs des écoles de l'Education nationale (CRPE).

Le master s'organise en deux années qui ont des objectifs propres et complémentaires.

En M1, il s'agit pour l'étudiant de s'immerger dans l'observation et la pratique lors des 6 semaines de stages, et simultanément dans les apports théoriques des cours et des lectures. Les différents éléments constitutifs (EC) de la formation en M1 visent soit à transmettre des savoirs (notamment lors des cours magistraux [CM]), soit à organiser et piloter l'utilisation des apports théoriques pour comprendre les expériences vécues en stages. Cette première année vise à mettre en question les représentations que les étudiants, anciens élèves, ont pu construire à propos de l'Ecole, des savoirs, de l'enseignement et de l'apprentissage.

En M2, la contrainte du concours de recrutement de l'Education nationale, engage vers des approches plus différenciées. D'une part un stage long qui représente 12 semaines et peut se dérouler soit comme en M1 (stage d'observation et de pratique accompagnée, c'est-à-dire accueilli au sein d'une classe par le professeur des écoles titulaire), soit en responsabilité (avec un contrat de travail et une rémunération). Ce stage est, comme en M1, accompagné par des cours qui organisent la rencontre entre expérience pratique et activités théoriques. D'autre part, des modules préparent plus particulièrement aux différentes épreuves du concours en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur le reste de la formation.

Structure générale

Au cours de ces deux années, le master est structuré en trois unités d'enseignement (UE), qui renvoient à des approches de formation bien spécifiques.

UE1 : Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Objectif pédagogique : **aborder les principaux enjeux du métier par le biais des débats et problèmes qu'ils suscitent**, et par la mise en relation de trois types de discours : ceux de l'institution (Education nationale), des praticiens et de la recherche.

Modalités : Des CM exposent les logiques de ces débats et problèmes, les différents points de vue que l'on peut porter sur eux ; et des TD et TP les mettent au travail sur des exemples. En M2 les TP sont pensés comme un accompagnement de la mise en situation professionnelle des étudiants (visite et entretiens individuels).

UE 2 : Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

Objectif pédagogique : **questionner les enjeux pédagogiques des situations de stage par une approche didactique**, c'est-à-dire par l'appréhension des savoirs enseignés en relation systématique avec les savoirs des élèves, les activités pédagogiques des professeurs et les savoirs de référence (les trois pôles du triangle pédagogique).

Contenus : les principaux problèmes d'enseignement-apprentissage et les concepts didactiques pour les appréhender. Les EC « dire, lire, écrire » et « compter, calculer, mesurer » sont menés, respectivement, par les formateurs de didactique du français et des mathématiques, et par des formateurs d'autres didactiques disciplinaires sur les questions spécifiques aux disciplines. En M2, cette UE prépare aux épreuves disciplinaires et didactiques du CRPE.

UE 3 : Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Objectif pédagogique : **former par la pratique** à l'analyse des situations professionnelles vécues en stage.

Contenus : le stage est le lieu de la production des données, et les séminaires servent à transformer les problèmes professionnels en problèmes spécifiques aux cadres d'analyse par l'usage progressif des outils de ces cadres (concepts, démarches, savoirs établis). Les concepts liés aux compétences professionnelles, abordés dans les deux autres UE, sont ici manipulés par les étudiants, avec l'aide du formateur, sur des données issues des expériences des élèves : l'UE articule donc la pratique de stage et la théorie des cadres. Ces derniers sont donc en eux-mêmes des objets d'apprentissage. Etant donné que le travail est ici très ciblé le formateur doit guider ses étudiants vers des problèmes professionnels majeurs.

Modalités : Chaque étudiant s'inscrit en début d'année dans un séminaire de recherche et dans un séminaire d'analyse de l'activité selon les offres qui leur sont proposées sur chaque site en fonction des compétences des formateurs. Les séminaires sont composés

de 9 étudiants, et complétés d'heures de suivi individuel. La recherche mène à une soutenance du mémoire en fin de semestre 2. En M2 l'UE3 devient de la recherche appliquée et s'inscrit dans la suite de l'initiation à la recherche du M1 mais par la mise en œuvre systématique sur des problèmes rencontrés en stage (alternance ou pratique accompagnée).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences

L'évaluation de l'ensemble des UE se fait par l'intermédiaire d'un écrit et/ou d'un oral, par contrôle continu. Les modalités de contrôle des connaissances seront affichées sur les sites courant octobre.

Pour chaque UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral (sauf pour le mémoire qui ne peut être soutenu qu'une fois).

Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10. L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS), pour chaque UE, les notes obtenues en-dessous de 8 ne sont pas compensables. Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4. La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser aux responsables de la mention⁽¹⁾ une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes. En cas de réorientation à l'issue du semestre 1 (MEEF 1^{er} degré, 2nd degré et Encadrement éducatif), une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage. Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année. Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

(1) Sylvain.Doussot@univ-nantes.fr est le responsable de la mention MEEF «premier degré».

Date des examens et des vacances

Examens 1^{re} session : pas d'examen terminal. Les UE sont évaluées en contrôle continu via un écrit et/ou un oral.

Examens 2^e session : du 13 au 17 juin 2022

Concours externe CRPE : les écrits en avril 2022 et les oraux à partir de fin mai 2022

Interruption des cours : du 30 octobre au 7 novembre 2021 ; du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022 ; du 12 au 20 février 2022 ; du 16 au 24 avril 2022.

Les enseignants du master Premier degré (M1 et M2)

Nantes

AUDION Lionel, Enseignant chercheur, Lettres
BAGLIN Emmanuelle, Professeure des écoles
BALLAND Ludivine, Enseignante chercheur, Sociologie
BARTOLOMÉ Yann, Enseignant, EPS
BEAUCHESNE Solange, Enseignante chercheur, Physique-
Chimie
CHALAK Hanaà, Enseignant chercheur, Sciences
CHOQUET Christine, Enseignant chercheur, Mathématiques
CLAQUIN Françoise, Enseignante, Lettres
DAT Marie-Ange, Enseignant chercheur, Langues
DELPLANCKE Malou, Enseignante, Sciences de la Vie et de
la Terre
DORDAIN Martine, Enseignante, Lettres
DOUSSOT Sylvain, Enseignant chercheur, Histoire
DRUET Rachel, Enseignante, Lettres
FANIC Annabelle, Enseignante, Mathématiques
FRANÇOIS Dora, Enseignant chercheur, Langues
GASNIER Hélène, Enseignante, Sciences de la Vie et de la
Terre
GAUDEUL-MAEGHT Claire, Enseignante, Mathématiques
GAUTRET Jean-Louis, Enseignant, Éducation musicale
GRAU Sylvie, Enseignante, Mathématiques

GUICHETEAU Samuel, Enseignant, Histoire-Géographie
HENRY Geneviève, Enseignante, Lettres
HERSANT Magali, Enseignant chercheur, Mathématiques
HOUZET Julie, Enseignante, Physique Chimie
LE GAL Sophie, Enseignant chercheur, Lettres
LEMAIRE Sandrine, Enseignante, Mathématiques
LERMUSIAUX Alice, ATER en sociologie
LUCAS Florence, Professeure des écoles
MARANGE Sylvain, Enseignant, Histoire-Géographie
MAZÉ Virginie, Professeure des écoles
MIRGON-BOCQUIER Marie-José, Enseignante, Lettres Anglais
MOINE-STANDLEY Ann, Professeure des écoles
MORTIER, Hervé, Enseignant, Numérique
MOUREAU Marie-Line, Enseignante, Mathématiques
MOUTON Sébastien, Enseignant, Philosophie Sc. éduc
NAÏM Pascale, Enseignante, Sciences de la Vie et de la Terre
ORNH-CLARO Vanessa, Enseignante, EPS
PASQUIER-CHEVRIER Christelle, Enseignante, Lettres
ROUILLON Cécile, Enseignante, Mathématiques
SCHMELH-POSTAÏ Annette, Enseignant chercheur, Lettres
SIMON François, Enseignant chercheur, Lettres
VEZIER Anne, Enseignant chercheur, Histoire

Angers

BLOND-RZEWSKI Olivier, Enseignant, Didactique des lan-
gues et Philosophie Sc. éduc.
DELHUMEAU Paul-Henri, Enseignant, Mathématiques
DE SAINT-LOUP Alix, Enseignante, Anglais
DORE Christophe, Enseignant, Philosophie de l'éducation
FEIGEAN Olivier, Enseignant, Éducation physique et sportive
GIRAULT Hervé, Enseignant, Éducation musicale
HALKO Jean-Joseph, Enseignant, Histoire-Géographie
HUET Mathieu, Enseignant, Français
JARRIER Léa, Enseignante, Psychologie
LACROIX Florence, Enseignante, Psychologie
LAINE-PEAN Aurélie, Enseignant chercheur, Psychologie

LE BALEUR Max, Enseignant, Numérique et Arts Visuels
LEGRAND Jean-Marc, Enseignant, Numérique
LUMEAU Sandrine, Enseignante, Anglais
MALGOGNE Renaud, Enseignant, Histoire-géographie-EMC
MONFLEUR Lucie, Enseignante, Anglais
NICOU Anne, Enseignante, Anglais
POLBLANC Vincent, Enseignant, Lettres
ROUQUET Francis, Enseignant, Sciences de la Vie et de la
Terre
ROUSSELET Anne-Lise, Enseignante, Mathématiques
STOYANOV Hélène, Enseignante, Lettres
VILLERET Olivier, Enseignant chercheur, Physique

Laval

ALLAIRE Evelyne, Enseignante, Mathématiques, Formation
Générale
CHEVREUIL Linda, Enseignante, SVT, Formation générale
CREMET Bernard, Enseignant, Physique-Technologie, Numé-
rique
DE SAINT-LOUP Alix, Enseignante, Anglais
DELOGÉ Christophe, Enseignant, Lettres, Philosophie Sc.
Educ

GOGER Evelyne, Enseignante, Histoire-Géographie-EMC
LEGENDRE Nicole, Enseignante, Lettres
MARTIN Florence, Enseignante, Formation générale
QUENTEL Franck, Enseignant, Mathématiques
TANNÉ Aurélien, Enseignant, EPS
TOUPIN Denis, Enseignant vacataire, Anglais
VIDET Pierre-Laurent, Enseignant, Éducation musicale

Le Mans

BENALI Karine, Enseignante, Anglais
BENOIST Julie, Enseignante, EPS
BODINEAU Valérie, Enseignante, Histoire Géographie
CHIROUTER Edwige, Professeur des universités, Philo Sc. éduc.
DESSOULLES Catherine, Enseignante, Mathématiques
DROUIN Frédérique, Enseignante, EPS
GERGAUD, Laure, enseignante, EPS
GRANDIN, Eve, Enseignante, Anglais
GRASSIN, Yaël, Enseignant, Anglais
HILLION Cécile, Enseignante, Éducation musicale
HOUDAYER Scotty, Enseignant, Formation générale
JAMET Jean-Claude, Enseignant, Formation générale
JAN Emmanuel, Enseignant, Histoire Géographie
LAIGNEAU-GRIFFIN Claire, Enseignante, Anglais
LAMARGOT Stéphanie, Enseignante, Formation générale

MALET Christelle, Enseignante, Arts plastiques
MERCIER Cendrine, Enseignant chercheur, Psychologie
MINARET, Florent, Enseignant, S2I
MONGELLA Arnaud, Enseignant, Histoire Géographie
PARIAUD Moïsa, Enseignante, Lettres
PRINCEN Anne, Enseignante, Lettres
QUINTIN Cécile, Enseignante, Arts plastiques
SAMSON Mathilde, Enseignante, S2I
SAUNIER Déborah, Enseignante, Formation générale SÉ-
JOURNÉ Arnaud, Enseignant chercheur, Enseignement au
numérique
THIRIET Eric, Enseignant, Lettres
THOMAS Jérôme, Enseignant, S2I
TRASSART Véronique, Enseignante, Sciences de la Vie et de
la Terre

La Roche sur-Yon

ALLETRU Amélie, Enseignante, Philosophie Sc. éduc.
BOISSON Marc, Enseignant, Lettres
BOU Didier, Enseignant, Sciences de la Vie et de la Terre
CROTEAU Nathalie, Professeure des écoles, Arts plastiques
GAKHAL Rajwant, Enseignante contractuelle, Anglais
GAUTRET Jean-Loup, Enseignant, Éducation musicale
GUERANGER Lucie, Professeure des écoles, EPS
GUERIN Fabrice, Professeur des écoles, Sciences physiques
et technologiques, École inclusive

JOLLY Carole, Enseignante, Mathématiques, Formation
générale et TICE
RAMBAULT Célia, Enseignante, Histoire-Géographie,
Éducation civique
SCHUHMANN-LEPLEY Caroline, Enseignante, Lettres
VAY Gwenaëlle, Enseignante, Mathématiques

MASTER MEEF « PREMIER DEGRÉ » (M1)

Semestre 1 «master premier degré»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation Nationale (*)	66	7
EC1 : L'École de la république dans les classes : École inclusive, polyvalence, transdisciplinarité, numérique, laïcité, hétérogénéité	24	
EC2 : Valeurs de la république, éthique professionnelle et sens et finalités de l'école, inégalités socio-scolaires	16	
EC3 : Contexte d'exercice (d'école, géographique, social), système éducatif, histoire de l'éducation, cadre réglementaire	16	
EC4 : Développement de l'enfant et apprentissages	10	
UE 12 Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages (*)	132	13
EC1 : Didactique du français dans les classes de stage	34	
EC2 : Dire, lire, écrire dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école	12	
EC3 : Didactique des mathématiques dans les classes de stage	34	
EC4 : Compter, calculer, mesurer dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école	12	
EC5 : Didactique des Langues vivantes, de l'EPS, de l'Histoire-géographie, des Sciences et de la technologie, des Arts, dans les classes de stage	40	
UE 13 Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel (*)	62,5	10
EC1 : Recherche	24	
EC2 : Analyse de l'activité	18	
EC3 : Les disciplines de recherche et l'école	18	
EC4 : Suivi Recherche	1	
EC5 : Suivi stage	1,5	
Total Semestre 1	260,5	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF « PREMIER DEGRÉ » (M1)

Semestre 2 «master premier degré»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation Nationale (*)	64	7
EC1 : L'École de la république dans les classes : École inclusive, polyvalence, transdisciplinarité, numérique, laïcité, hétérogénéité	24	
EC2 : Valeurs de la république, éthique professionnelle et sens et finalités de l'école, inégalités socio-scolaires	16	
EC3 : Contexte d'exercice (d'école, géographique, social), système éducatif, histoire de l'éducation, cadre réglementaire	14	
EC4 : Développement de l'enfant et apprentissages	10	
UE 22 Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages (*)	138	13
EC1 : Didactique du français dans les classes de stage	30	
EC2 : Dire, lire, écrire dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école	12	
EC3 : Didactique des mathématiques dans les classes de stage	30	
EC4 : Compter, calculer, mesurer dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école	12	
EC5 : Didactique des Langues vivantes, de l'EPS, de l'Histoire-géographie, des Sciences et de la technologie, des Arts, dans les classes de stage	40	
EC6 : Didactique de l'EMC dans les classes et l'école de stage	14	
UE 23 Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel (*)	49,5	10
EC1 : Recherche	28	
EC2 : Analyse de l'activité	18	
EC3 : Suivi Recherche	2	
EC4 : Suivi stage	1,5	
Total Semestre 2	251,5	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF « PREMIER DEGRÉ » (M2)

Semestre 3 «master premier degré»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation Nationale (*)	26	8
EC1 : Valeurs, éthique, sens et finalités de l'école : enjeux, pratiques et projet professionnel EC2 : Tutorat	24 2	
UE 32 Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages (*)	102	15
EC1 : Savoirs disciplinaires et didactiques en français EC2 : Dire, lire, écrire dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école EC3 : Savoirs disciplinaires et didactiques en mathématiques EC4 : Compter, calculer, mesurer dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école EC5 : Polyvalence et autres disciplines enseignées dans les classes de stage	24 12 24 12 30	
UE 33 Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel (*)	19	7
EC1 : Recherche appliquée. Analyser et préparer son activité avec les disciplines de recherche EC2 : Suivi individuel en lien avec la recherche appliquée	18 1	
Total Semestre 3	147	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF « PREMIER DEGRÉ » (M2)

Semestre 4 «master premier degré»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation Nationale (*)	26	10
EC1 : Valeurs, éthique, sens et finalités de l'école : enjeux, pratiques et projet professionnel EC2 : Tutorat	24 2	
UE 42 Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages (*)	102	15
EC1 : Savoirs disciplinaires et didactiques en français EC2 : Dire, lire, écrire dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école EC3 : Savoirs disciplinaires et didactiques en mathématiques EC4 : Compter, calculer, mesurer dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école EC5 : Polyvalence et autres disciplines enseignées dans les classes de stage	24 12 24 12 30	
UE 43 Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel (*)	14	5
EC1 : Recherche appliquée. Analyser et préparer son activité avec les disciplines de recherche	14	
Total Semestre 4	142	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 1)

UE 11

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention premier degré		
Master 1 Semestre 1	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation Nationale	7 crédits ECTS
UE 11	66 heures	Format : CM - TD - TP

Objectifs

Aborder les principaux enjeux du métier par le biais des débats et problèmes qu'ils suscitent, et par la mise en relation de trois types de discours : ceux de l'institution (Education nationale), des praticiens et de la recherche.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Contenus

- L'École de la république dans les classes : École inclusive, polyvalence, transdisciplinarité, numérique, laïcité, hétérogénéité (différenciation, évaluation, socle)
- Valeurs de la république, éthique professionnelle et sens et finalités de l'école, inégalités socio-scolaires.
- Contexte d'exercice (d'école, géographique, social), système éducatif, histoire de l'éducation, cadre réglementaire.
- Développement de l'enfant et apprentissages

UE 12

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention premier degré		
Master 1 Semestre 1	Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	13 crédits ECTS
UE 12	132 heures	Format : CM - TD - TP

Objectifs

Questionner les enjeux pédagogiques des situations de stage par une approche didactique, c'est-à-dire par l'appréhension des savoirs enseignés en relation systématique avec les savoirs des élèves, les activités pédagogiques des professeurs et les savoirs de référence (les trois pôles du triangle pédagogique).

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Contenus

- Didactique du français dans les classes de stage.
- Dire, lire, écrire dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école
- Didactique des mathématiques dans les classes de stage.
- Compter, calculer, mesurer dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école.
- Didactique des Langues vivantes, de l'EPS, de l'Histoire-géographie, des Sciences et de la technologie, des Arts, dans les classes de stage.

UE 13

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention premier degré		
Master 1 Semestre 1	Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	10 crédits ECTS
UE 13	62,5 heures	Format : CM - TD - TP

Objectifs

Former par la pratique à l'analyse des situations professionnelles vécues en stage.

Contenus

- Recherche
- Analyse de l'activité
- Les disciplines de recherche et l'école

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 2)

UE 21

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention premier degré		
Master 1 Semestre 1	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation Nationale	7 crédits ECTS
UE 21	64 heures	Format : CM - TD - TP

Objectifs

Aborder les principaux enjeux du métier par le biais des débats et problèmes qu'ils suscitent, et par la mise en relation de trois types de discours : ceux de l'institution (Education nationale), des praticiens et de la recherche.

Contenus

- L'École de la république dans les classes : École inclusive, polyvalence, transdisciplinarité, numérique, laïcité, hétérogénéité (différenciation, évaluation, socle)
- Valeurs de la république, éthique professionnelle et sens et finalités de l'école, inégalités socio-scolaires
- Contexte d'exercice (d'école, géographique, social), système éducatif, histoire de l'éducation, cadre réglementaire
- Développement de l'enfant et apprentissages

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

UE 22

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention premier degré		
Master 1 Semestre 1	Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	13 crédits ECTS
UE 22	138 heures	Format : CM - TD - TP

Objectifs

Questionner les enjeux pédagogiques des situations de stage par une approche didactique, c'est-à-dire par l'appréhension des savoirs enseignés en relation systématique avec les savoirs des élèves, les activités pédagogiques des professeurs et les savoirs de référence (les trois pôles du triangle pédagogique).

Contenus

- Didactique du français dans les classes de stage
- Dire, lire, écrire dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école
- Didactique des mathématiques dans les classes de stage
- Compter, calculer, mesurer dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école
- Didactique des Langues vivantes, de l'EPS, de l'Histoire-géographie, des Sciences et de la technologie, des Arts, dans les classes de stage
- Didactique de l'EMC dans les classes et l'école de stage

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

UE 23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention premier degré		
Master 1 Semestre 1	Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	10 crédits ECTS
UE 23	49,5 heures	Format : TD - TP

Objectifs

Former par la pratique à l'analyse des situations professionnelles vécues en stage.

Contenus

- Recherche
- Analyse de l'activité

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et Oral			

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 3)

UE 31

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Premier degré		
Master 2 Semestre 3	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation Nationale	8 crédits ECTS
UE 31	26 heures	Format : CM - TD - TP

Objectifs

Accompagnement global des stages par référence aux enjeux de formation.

Contenus

Valeurs, éthique, sens et finalités de l'école : enjeux, pratiques et projet professionnel. L'UE est consacrée à la reprise des enjeux problématiques travaillés en M1 dans cette UE, et à l'analyse de la pratique et des situations de stages.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

UE 32

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Premier degré		
Master 2 Semestre 3	Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	15 crédits ECTS
UE 32	102 heures	Format : CM - TD - TP

Objectifs

Préparation aux épreuves disciplinaires et didactiques du CRPE, avec une focalisation sur le domaine disciplinaire favorisé par les étudiants au CRPE (épreuve écrite 3).

Contenus

Préparation aux épreuves écrites du CRPE, en mathématique et français, et leur didactique, et préparation à la troisième épreuve écrite dans un autre domaine disciplinaire, par choix d'option des étudiants.

- Savoirs disciplinaires et didactiques en français
- Dire, lire, écrire dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école
- Savoirs disciplinaires et didactiques en mathématiques
- Compter, calculer, mesurer dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école
- Polyvalence et autres disciplines enseignées dans les classes de stage

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

UE 33

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Premier degré		
Master 2 Semestre 3	Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	7 crédits ECTS
UE 33	19 heures	Format : TP

Objectifs

Recherche appliquée. Analyser et préparer son activité avec les disciplines de recherche.

Contenus

Une mise en application du cadre (concepts, démarches et contenus) travaillé en M1 sur les situations de stage de la deuxième année.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 4)

UE 41

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Premier degré		
Master 2 Semestre 4	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation Nationale	10 crédits ECTS
UE 41	26 heures	Format : CM et TP

Objectifs

Accompagnement global des stages par référence aux enjeux de formation, et préparation à l'oral du concours (épreuve d'entretien).

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Contenus

Valeurs, éthique, sens et finalités de l'école : enjeux, pratiques et projet professionnel. L'UE est consacrée à la préparation de l'épreuve d'entretien du CRPE, et à l'analyse de la pratique et des situations de stages.

UE 42

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Premier degré		
Master 2 Semestre 4	Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	15 crédits ECTS
UE 42	102 heures	Format : CM - TD - TP

Objectifs

Préparation aux épreuves orales disciplinaires et didactiques du CRPE.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Contenus

Préparation aux épreuves orales du CRPE, de leçon en mathématique et en français, en EPS et pour l'option langue vivante (le cas échéant).

- Savoirs disciplinaires et didactiques en français
- Dire, lire, écrire dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école
- Savoirs disciplinaires et didactiques en mathématiques
- Compter, calculer, mesurer dans les classes de stage et dans les disciplines de l'école
- Polyvalence et autres disciplines enseignées dans les classes de stage



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Premier degré		
Master 2 Semestre 4	Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	5 crédits ECTS
UE 43	14 heures	Format : TP

Objectifs

Recherche appliquée. Analyser et préparer son activité avec les disciplines de recherche.

Contenus

Une mise en application du cadre (concepts, démarches et contenus) travaillé en M1 sur les situations de stage de la deuxième année.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			

REPÈRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RECHERCHE : MÉMOIRE ET SOUTENANCE

Forme et organisation

- Le mémoire est réalisé au cours de la première année de master du fait du poids des stages et de la préparation au concours en deuxième année. Il est soutenu en fin de première année. Il est prolongé en M2 par la pratique d'une recherche appliquée si possible dans le prolongement de la recherche menée en M1 et portant sur les expériences de stage.
- La taille indicative du mémoire est d'environ 40 pages de texte (ou 60 000 signes espaces compris), hors bibliographie et annexes. Il doit comporter en outre une bibliographie précise et standardisée (renvois dans le texte entre parenthèse (auteur, année, page) et bibliographie finale harmonisée et détaillée : voir par exemple les recommandations de la Revue française de pédagogie : <https://journals.openedition.org/rfp/4286#tocto1n3>), une table des matières et une quatrième de couverture comportant un résumé et des mots-clés en français et dans une autre langue.
- Le travail de recherche et le mémoire qui en découle peuvent être produits individuellement ou par deux ; dans ce dernier cas, il est nécessaire que l'écrit comme la soutenance permettent une évaluation individuelle, et que leur taille et durée soit environ une fois et demie supérieures à la norme individuelle.

Cadrage

« Art. 18. – Dans le cadre du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique. Ce mémoire peut prendre appui sur son expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier. Il fait l'objet d'une soutenance. » (arrêté du 24 juillet 2020, JO du 6 août 2020).

- L'EC « recherche » est organisée en séminaires car la recherche est une activité collective et non un seul face-à-face entre un étudiant et son directeur. Leur rapport en séminaire est établi de chercheur autonome (directeur) à chercheurs dirigés (étudiants), plutôt que professeur/étudiant. Ils travaillent collectivement et principalement sur des données produites pour l'occasion et non préparées et pré-analysées par le directeur. En cela il s'agit d'une formation par la pratique de l'analyse de situations éducatives et d'enseignement, dans un champ qu'il maîtrise théoriquement et pratiquement.
- Un champ de recherche renvoie pour ce master à une discipline de recherche. Il est constitué de recherches de références, de concepts et de types de méthodes. Il peut ou non se décliner en un cadre théorique plus précis que la discipline elle-même. Faire entrer les étudiants dans la discipline de recherche est un des objectifs principaux de l'UE3.

- Le mémoire porte de préférence sur les expériences vécues en stage (pratique de l'étudiant et des élèves, mais aussi observation du maître d'accueil ou d'un autre étudiant intervenant auprès des mêmes élèves ; la pratique s'entend non seulement en classe avec les élèves mais également dans le travail de préparation, dans les relations avec les parents, et d'autres partenaires).

- Dans le cadre de l'année de M1 définie comme une année de rupture par rapport aux représentations de l'éducation et de l'enseignement scolaire des étudiants, et dans le cadre de la formation comme systématiquement référée à la pratique de stage, une démarche inductive peut être recommandée. Celle-ci peut favoriser la mise en question des idées des étudiants par la production de données, pour déboucher sur des lectures pertinentes par rapport au problème d'analyse en construction.

Soutenance

- Le directeur de mémoire décide de la soutenabilité de l'écrit produit et en informe régulièrement l'étudiant ; cependant un étudiant peut demander à soutenir avant la fin de l'année universitaire.
- La commission de soutenance est composée d'au moins deux personnes, dans la mesure du possible d'au moins un enseignant-chercheur.
- Elle se déroule en quatre temps : une présentation par l'étudiant de sa recherche (qui n'est pas un résumé de son mémoire, mais peut pointer des points forts de celui-ci et les enjeux dans sa formation ; 10 à 15 min.), un temps d'échange (20 à 30 min), une délibération des membres de la commission en l'absence de l'étudiant, puis d'un retour oral immédiat à l'étudiant des résultats de cette délibération (avec la proposition de note que la commission fera au jury du master).

Critères d'évaluation

- production de données empiriques en lien avec le questionnaire développé, et selon une méthodologie explicite et critique ;
- appropriation de textes théoriques qui participent à la construction de la problématique ;
- développement d'une problématique entendue comme le dépassement des questions et réponses (hypothèses) de départ (issues de conceptions de l'étudiant), par confrontation avec les données et les lectures ;
- inscription de cette problématique dans la discipline de recherche du séminaire ;
- mise en relation effective des éléments empiriques et théoriques (plutôt que juxtaposition), et notamment usage de concepts propres à la discipline de recherche sur les données ;
- dépassement d'une perspective de vérification d'hypothèses en direction d'un affinement (approfondissement et précision) des hypothèses ;

- mise en évidence d'un cheminement problématique qui rend compte des éléments précédents, jusqu'à la présentation de résultats sous forme de conditions de possibilité, d'impossibilités et de nouvelles hypothèses ;
- qualité de l'expression écrite et orale.

Ces critères s'appliquent pour la commission de soutenance, mais aussi tout le long de l'année par les évaluations formatives qui constituent une partie essentielle des échanges (oraux, écrits) en séminaires et entre les séminaires. Une évaluation certifie une avancée dans ces critères en fin de premier semestre.

Echelle de notes

Le mémoire donne lieu à une note à chaque semestre du M1 et chaque semestre donne droit à 10 ects. En S2, le mémoire est soutenu oralement. Une note inférieure à 8 dans l'UE3 n'est pas compensable. L'ensemble de l'échelle de note de 0 à 20 peut être utilisé pour rendre compte des performances réalisées pour l'écrit et la soutenance.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIER DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage,

en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les

discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie

d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus

d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécia-

lisés.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
 - gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;

- gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

ÉPREUVES DU CRPE

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

le concours a lieu au cours de la deuxième année de master

LES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ (1/3 des coefficients)

- Une épreuve écrite disciplinaire en français, avec note éliminatoire à 5 : Durée : 3 heures - Coefficient : 1
- Une épreuve écrite disciplinaire en mathématiques, avec note éliminatoire à 5 : Durée : 3 heures - Coefficient : 1
- Une épreuve d'application avec note éliminatoire à 5 permettant d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche

d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat choisit au début de l'épreuve un sujet dans l'un des trois domaines suivants :

- Sciences et technologies
- Histoire, géographie, enseignement moral et civique
- Arts

Le candidat bénéficie d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques.

Durée : 3 heures - Coefficient : 1

LES ÉPREUVES D'ADMISSION (2/3 des coefficients)

• Une première épreuve orale intitulée « leçon » ayant pour objet la conception et la présentation d'une séance d'enseignement et permettant d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire et la maîtrise de compétences pédagogiques. La leçon porte sur le français et les mathématiques avec à chaque fois 15 min d'exposé et 15 min d'entretien.

Durée : 1 heure avec préparation de 2 heures - Coefficient : 4

- Une deuxième épreuve orale d'entretien

1^{ère} partie (30 minutes) est consacrée à l'EPS, la connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant.

2^{ème} partie (30 minutes) porte sur l'aptitude du candidat à se projeter dans le métier de professeur, sur sa motivation, les valeurs de la République, les droits et devoirs du fonctionnaire. L'oral doit permettre au candidat de faire valoir son parcours et de valoriser ses travaux de recherche

Durée : 1 heure - Coefficient : 2. Préparation : 30 min pour la première partie

• Une épreuve optionnelle de langue à choisir parmi les quatre langues suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien. Seuls les points obtenus au-dessus de 10/20 sont pris en compte.

Durée : 30 minutes. Préparation 30 minutes.

LES PUBLICATIONS DE L'INSPE ACADÉMIE DE NANTES

LA REVUE RESSOURCES, POUR LA FORMATION, L'ÉCOLE ET LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

Cette revue interface entre recherche et innovation veut donner accès à la diversité d'approches scientifiques des recherches, des expérimentations menées en Inspé. Elle souhaite permettre aux chercheurs, formateurs, professionnels et étudiants de publier leurs travaux de recherche, d'innovation ou d'expérimentation.



**Il/elle va en inclusion
paradoxe d'une école inclusive**
Juin 2020



**Travaux de recherche
des étudiants de l'Inspé**
Janvier 2021



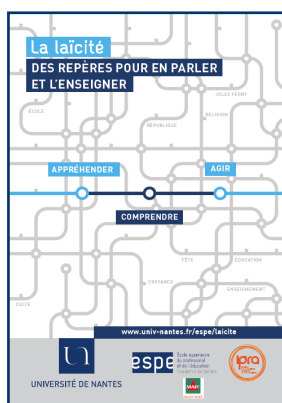
**Postures enseignantes
et laïcité scolaire**
Mars 2021

LES LIVRETS DE LA COLLECTION REPÈRES

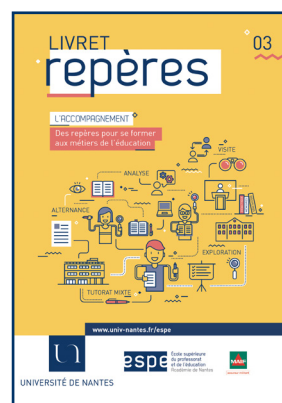
Dans un format court et accessible, les livrets «Repères» exposent des connaissances et des réflexions sur des questions vives de la formation des enseignants. Les contributions de différents acteurs proposent trois types d'apports pour aider à se situer dans la formation : des repères sur les enjeux, des repères pour comprendre, des repères pour agir.



**La recherche dans votre ESPE,
des repères pour réussir son
mémoire**



**La laïcité, des repères pour en parler
et l'enseigner**



**L'accompagnement, des repères pour
se former aux métiers de l'éducation**

L'ensemble de ces ouvrages est disponible en prêt dans les CRD des sites de formation et en version numérique sur :

www.inspe.univ-nantes.fr/recherche-innovation/



UNIVERSITÉ DE NANTES



Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

Parc Universitaire de Laval
3, rue Georges Charpak
53810 Changé
02 44 02 25 03

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00



INSPÉ DE L'ACADÉMIE DE NANTES
02 53 59 23 00
inspe.univ-nantes.fr

 Inspé de l'Académie de Nantes
 @InspéNantes